

## REGLEMENT PARTICULIER

# GRAND PRIX CYCLISTE « DECLIC AMBULANCE » DE LA VILLE DE BRAS-PANON

Dimanche 08 Mars 2020

### ITINERAIRE :

Départ / Arrivée : RN 2002 devant le « Crédit Agricole » de Bras-Panon.

Circuit : 3km : Direction centre ville :  
Au rond point à droite dans rue des Limites,  
A droite chemin de La Rivière du Mât,  
A droite chemin Jules Vabois,

### CATEGORIES ET HORAIRES

Accueil et élargement :

08h00

Arrêt de l'élargement :

20 min avant chaque départ. Dossard à Droite.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

Départs :

09 H00 : DEMO GENTLEMEN : AMBULANCIERS / ECOLE DE CYCLISME DU VCE				
PCY D4 + D3 / Féminines Jun-Sen :	<u>Appel à 09h30</u>	09h45	15 Tours	soit 45 km
Minimes :	<u>Appel à 09h30</u>	09h46	10 Tours	soit 30 km
Féminines Min-Cad :	<u>Appel à 09h30</u>	09h46	10 Tours	soit 30 km
PCY D1 + D2 :	<u>Appel à 11h00</u>	11h15	23 Tours	soit 69 km
Cadets :	<u>Appel à 11h00</u>	11h16	25 Tours	soit 75 km
Cat. Rég. C1-2-3, Junior, Espoir:	<u>Appel à 13h15</u>	13h30	30 Tours	soit 90 km

**NB :** La catégorie Pass/Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Remises des Récompenses :

17h00

RAVITAILLEMENT : Uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit.

→ Minimes / Fém. Min-Cad : Non autorisé

→ P-CY D4+D3 / Fém. Jun-Sen : Autorisé du 7<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> Tour inclus

→ PCY D1 + D2 : Autorisé du 7<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> Tour inclus.

→ Cadets : Autorisé du 7<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> Tour inclus.

→ Cat. Rég. C1-2-3, Junior, Espoir : Autorisé du 12<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> Tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

→ Votre Dossard FFC 2020 est obligatoire !

Dossard à droite.

Inscriptions par ordre de catégories obligatoires sur :  
[www.webservices.re](http://www.webservices.re) avant le vendredi 06.03.2020 – 12H00.

Prix aux coureurs : Pas de grille Fédérale.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie.

ARBITRES : Marie-Annick MASCAREL, LAURET Daniel, Jimmy TAOCALI, Eddy GOULJAR, Fabien TEZA, Anne AUTALE.

Arbitre Adjoint : Gianni ESPARON.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

**Important :** Pour la sécurité des coureurs en course, il sera interdit aux coureurs de s'échauffer sur le circuit après le départ de la 1<sup>ère</sup> course, cela sous peine d'amende et d'interdiction de prendre part à la compétition. Conformément au règlement FFC, la tenue club est obligatoire à l'émargement.

Pour tout autre point se référer à la réglementation Fédérale (FFC).